

# Conditions Générales de vente

Version 1 au 01/04/2024

## **Article 1 : Objet et dispositions relatives aux présentes**

Les conditions générales décrites ci-après sont portées à la connaissance du client, définit par toute personne physique agissant en tant que consommateur au sens du code de la consommation, qui les accepte au moment de la signature de sa commande ou en cochant la case à cet effet et après en avoir pris connaissance.

ARAVIS FAMILY se réserve le droit d'adapter ou de modifier les présentes CGV à tout moment sans préavis et elles sont applicables et opposables au client à compter de leur mise en ligne et s'appliquent à toute commande postérieure.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le vendeur professionnel ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent de produire leurs effets.

## **Article 2 : Produits, services et réglementations**

ARAVIS FAMILY propose un ensemble de services ci-après énumérés.

### 2.1 Location de linge

Il reste la propriété de ARAVIS FAMILY et ne peut être sous-loué à quelque titre que ce soit sauf accord au préalable de la direction.

La location commence dès la mise à disposition au client et l'état étant vérifié systématiquement, nous ne pouvons pas être responsable de la manière dont celui-ci est utilisé par le client et ne seront en aucun cas responsable.

Le client s'engage à utiliser le linge conformément à l'usage pour lequel il a précisément été loué et à le rendre dans l'état dans lequel il a été fournis. Le client sera le seul responsable en cas de dégradation.

Pour les logements qui sont sous la gestion de ARAVIS FAMILY, le linge sera mis en place selon leur protocole et la caution du linge sera prise sur la caution du logement.

Pour les logements qui ne sont pas sous la gestion de ARAVIS FAMILY, le linge sera remis au client en main propre et récupéré lors du départ en main propre dans des sacs fournis à cet effet. Une caution sera demandée par chèque lors de la commande, ou après accord, lors de la remise du linge.

En cas de dégradation, de manque ou de perte par le client, celui-ci lui sera facturé au prix d'achat « fournisseur » majoré de 50% pour les contraintes engendrées

La caution sera restituée par nos soins sous 7 jours à compter de la récupération du linge et après vérification.

Le règlement de la location de linge se fait en totalité et avant remise au client.

ARAVIS FAMILY se réserve le droit de facturer en cas d'annulation de la commande, 50% du bon de commande si l'annulation est fait 5 jours avant la remise prévue.

## 2.2 Matériel de puériculture

Il reste la propriété de ARAVIS FAMILY et ne peut être sous-loué à quelque titre que ce soit sauf accord au préalable de la direction.

La location commence dès la mise à disposition au client et l'état étant vérifié systématiquement, nous ne pouvons pas être responsable de la manière dont celui-ci est utilisé par le client et ne seront en aucun cas responsable.

Le client s'engage à utiliser le matériel conformément à l'usage pour lequel il a précisément été loué et à le rendre dans l'état dans lequel il a été fournis. Le client sera le seul responsable en cas de dégradation et devra le rendre aussi propre qu'à la réception de celui-ci.

Pour les logements qui sont sous la gestion de ARAVIS FAMILY, le matériel sera mis à disposition selon leur protocole et la caution du matériel sera prise sur la caution du logement.

Pour les logements qui ne sont pas sous la gestion de ARAVIS FAMILY, le matériel sera remis au client en main propre et récupéré lors du départ en main propre. Une caution sera demandée par chèque lors de la commande, ou après accord, lors de la remise du matériel.

En cas de dégradation, de manque ou de perte par le client, celui-ci lui sera facturé au prix d'achat « fournisseur » majoré de 50% pour les contraintes engendrées.

Une retenue partielle pourra être effectuée selon les cas suivant :

- Matériel sale
- Perte de certains articles et système de verrouillage endommagé sur les lits bébé et chaises hautes.

La caution sera restituée par nos soins sous 7 jours à compter de la récupération du matériel et après vérification.

Le règlement de la location du matériel se fait en totalité et avant remise au client.

ARAVIS FAMILY se réserve le droit de facturer en cas d'annulation de la commande, 50% du bon de commande si l'annulation est fait 5 jours avant la remise prévue.

## 2.3 Petit déjeuner

ARAVIS FAMILY ne confectionne pas les produits et n'est que livreur des produits vendus par ses partenaires, et ne peut donc en aucun cas être responsable de la conception de ceux-ci.

Lors de la commande, le client choisit ses produits, sa quantité, son/ses jours de livraison et son créneaux horaires.

Les livraisons se font chaque jour de la semaine de 6h30 à 9h00 par tranche horaire de 30 minutes.

La méthode de réception des produits par le client se fait de deux manières différentes, en main propre ou déposé dans des contenants alimentaires adaptés aux produits devant le logement, et

cette méthode doit être mise en place avant la première livraison et comme un accord avec ARAVIS FAMILY.

Pour la dépose devant le logement, une confirmation écrite et visuelle sera mise à disposition du client.

En cas de dégradation ou vol, en aucun cas la responsabilité de ARAVIS FAMILY ne pourra être engagée.

Le règlement se fait à la commande ou à réception de celle-ci, sauf accord au préalable de la direction.

En cas d'annulation, le client doit prévenir ARAVIS FAMILY qui se réserve le droit de facturer 100% du bon de commande si l'annulation est fait après 14h00 du jour précédent la livraison.

En cas de dégradation, de manque ou de perte par le client, celui-ci lui sera facturé au prix d'achat « fournisseur » majoré de 50% pour les contraintes engendrées.

## 2.4 Restauration

ARAVIS FAMILY ne confectionne pas les produits et n'est que livreur des produits vendus par ses partenaires, et ne peut donc en aucun cas être responsable de la conception de ceux-ci.

Lors de la commande, le client choisit ses produits, sa quantité, son/ses jours de livraison et son créneaux horaires.

Les livraisons se font chaque jour de la semaine de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h00 par tranche horaire de 30 minutes.

La méthode de réception des produits par le client se fait de trois manières différentes, en main propre ou déposé dans des contenants alimentaires adaptés aux produits devant le logement, mais également et comme un accord, les produits pourront être déposé directement dans le réfrigérateur du logement, et cette méthode doit être mise en place avant la première livraison et comme un accord avec ARAVIS FAMILY.

Pour la dépose devant le logement, une confirmation écrite et visuelle sera mise à disposition du client.

En cas de dégradation ou vol, en aucun cas la responsabilité de ARAVIS FAMILY ne pourra être engagée.

Le règlement se fait à la commande ou à réception de celle-ci, sauf accord au préalable de la direction.

En cas d'annulation, le client doit prévenir ARAVIS FAMILY qui se réserve le droit de facturer 100% du bon de commande si l'annulation est fait après 14h00 du jour précédent la livraison.

En cas de dégradation, de manque ou de perte du contenant alimentaire par le client, celui-ci lui sera facturé au prix d'achat « fournisseur » majoré de 50% pour les contraintes engendrées.

## 2.5 Services sur demande

ARAVIS FAMILY propose également une large carte de services disponible sur demande comme la location de ski, taxi, restaurant...

Ces services se font uniquement sur devis.

La demande de ces services est effective par l'acceptation du devis daté, signé avec la mention « Bon pour accord » et après réception de l'acompte ou du règlement.

### **Article 3 : Réalisation des prestations**

Le client par validation de sa commande et après acceptation reconnaît avoir lu et pris conscience des CGV.

En aucun cas la responsabilité de ARAVIS FAMILY ne pourra être mise en cause suite aux conditions indiquées dans l'article 1 et l'article 2 des CGV mais également dans les cas suivants :

- Catastrophes naturelles
- Vol
- Dégradation
- Etat des chaussées

En cas d'incident non-accepté par le client, celui-ci devra soumettre sa requête sous 7 jours par courrier recommandé avec accusé de réception.

ARAVIS FAMILY se réserve le droit de refuser ou d'annuler une commande ou une prestation.

### **Article 4 : Modalités de paiement**

ARAVIS FAMILY accepte les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire (Uniquement via son site internet)
- Chèque
- Espèces
- Virement
- Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Le règlement se fait à la commande, et/ou avant réception par le client, et/ou avant dépôt devant le logement sauf accord préalable de ARAVIS FAMILY.

### **Article 5 : Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel du service commandé et livré et au jour de la réception, le client devra verser à ARAVIS FAMILY une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réception du service.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et cour à compter de la d'échéance du pris sans qu'aucune mis en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payé à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre de frais de recouvrement.

Article 441-6, l'Alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

#### **Article 6 : Clause résolutoire**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause de l'article 5 l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolu de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de ARAVIS FAMILY.

#### **Article 7 : Clause de réserve de propriété**

ARAVIS FAMILY conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral de prix, en principal et accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, ARAVIS FAMILY se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

#### **Article 8 : Force majeure**

La responsabilité de ARAVIS FAMILY ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

#### **Article 9 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Annecy.